



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 août 2008  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-troisième session

Point 93 de l'ordre du jour provisoire\*

### Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

## Travaux du Conseil consultatif pour les questions de désarmement

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement a tenu ses quarante-neuvième et cinquantième sessions respectivement à New York du 20 au 22 février et à Genève du 9 au 11 juillet 2008. Afin d'améliorer sa méthode de travail, le Conseil a décidé que les travaux de ces deux sessions seraient axés sur les trois points de l'ordre du jour suivants : a) questions relatives à la sécurité énergétique et à l'environnement intéressant le désarmement et la non-prolifération; b) « Plan Hoover » de désarmement nucléaire : multilatéralisme et rôle de l'ONU; et c) nouvelles technologies d'armement, y compris dans le domaine spatial (suite des débats tenus à la quarante-huitième session en 2007).

Sur la question de la sécurité énergétique et de l'environnement, le Conseil a encouragé la tenue d'un dialogue plus large sur l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, y compris sur les différentes propositions tendant à mettre en place, dans un cadre multilatéral, des mécanismes nationaux et multilatéraux pour l'approvisionnement en combustible nucléaire.

À l'issue de l'échange de vues qu'il a tenu sur le « Plan Hoover », le Conseil a recommandé que le Secrétaire général continue d'intensifier son action personnelle destinée à mobiliser la volonté politique dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Il lui a aussi recommandé de tirer profit de l'impulsion donnée par le Plan et d'encourager la tenue d'un débat élargi autour des objectifs du Plan, qui pourrait se tenir dans le cadre multilatéral de l'ONU.

---

\* A/63/150.



Sur le thème des nouvelles technologies d'armement, y compris dans le domaine spatial, le Conseil a suggéré que le Secrétaire général poursuive son travail de sensibilisation aux risques et menaces que posent ces nouvelles technologies et à la nécessité d'un dialogue entre les gouvernements et la communauté scientifique sur les nouvelles technologies ayant des applications militaires. Il a aussi précisé sa proposition tendant à ce que le Secrétaire général envisage de créer un groupe de haut niveau, composé d'éminents spécialistes, sur la question des nouvelles technologies d'armement, y compris dans le domaine spatial, et de leurs possibles conséquences sur la paix et la sécurité internationales.

En sa qualité de Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, le Conseil a adopté le budget-programme de l'Institut pour 2008 et approuvé, pour soumission à l'Assemblée, le rapport de la Directrice de l'Institut relatif aux activités menées par celui-ci d'août 2007 à juillet 2008, ainsi que le projet de programme de travail et de budget de l'Institut pour 2008-2009. S'agissant du choix d'un nouveau directeur pour l'Institut, le Conseil a adressé ses recommandations au Secrétaire général.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	3
II. Débats de fond et recommandations . . . . .	3
A. Questions relatives à la sécurité énergétique et à l'environnement intéressant le désarmement et la non-prolifération . . . . .	3
B. Plan Hoover de désarmement nucléaire : multilatéralisme et rôle de l'ONU . . . . .	6
C. Nouvelles technologies d'armement, y compris dans le domaine spatial . . . . .	8
III. Entretien avec le Secrétaire général . . . . .	10
IV. Exposés de membres de la société civile et d'organisations non gouvernementales . . . . .	10
V. Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement . . . . .	10
VI. Travaux futurs . . . . .	11
VII. Conclusions . . . . .	12
Annexe	
Membres du Conseil consultatif pour les questions de désarmement . . . . .	13

## I. Introduction

1. Le Conseil consultatif pour les questions de désarmement a tenu ses quarante-neuvième et cinquantième sessions respectivement à New York du 20 au 22 février et à Genève du 9 au 11 juillet 2008. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 38/183 O de l'Assemblée générale. Le rapport de la Directrice de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (INURD), que le Conseil consultatif a approuvé en sa qualité de Conseil d'administration de l'Institut, a été présenté dans un document distinct (A/63/177).
2. Les deux sessions du Conseil de 2008 ont été présidées par Adam Daniel Rotfeld (Pologne).
3. On trouvera dans le présent rapport le résumé des débats tenus par le Conseil au cours des deux sessions ainsi que les recommandations qu'il a adressées au Secrétaire général.

## II. Débats de fond et recommandations

### A. Questions relatives à la sécurité énergétique et à l'environnement intéressant le désarmement et la non-prolifération

4. Le Conseil a procédé à un échange de vues sur les questions relatives à la sécurité énergétique et à l'environnement et leurs répercussions sur le désarmement et la non-prolifération. L'inscription de ce point à l'ordre du jour a été motivée par la prise de conscience des conséquences importantes sur la paix et la sécurité mondiales de la hausse continue de la demande mondiale d'énergie et des rivalités qu'elle engendre pour la maîtrise des ressources énergétiques.
5. Le Conseil était saisi de documents de réflexion sur ce point de l'ordre du jour préparés par deux de ses membres, Mahmoud Kareem et Carolina Hernandez.
6. Le Conseil a aussi entendu un expert, Arjun Makhijani, Président du Institute for Energy and Environmental Research, présenter les idées qu'il avait formulées dans une récente étude scientifique, publiée sous le titre « Carbon-Free and Nuclear-Free: A Roadmap for U.S. Energy Policy »<sup>1</sup>, expliquant par quels moyens les États-Unis d'Amérique pourraient accéder à la sécurité énergétique, en tendant vers une économie ne produisant pas de dioxyde de carbone et sans recourir à l'énergie nucléaire.
7. Le débat sur ce point de l'ordre du jour a été dominé par des échanges sur la question de l'énergie nucléaire. De nombreux membres du Conseil ont estimé que la simultanéité des problèmes de prolifération et des préoccupations énergétiques créait, tant sur le plan politique qu'économique, l'obligation de s'attaquer immédiatement et concrètement aux questions relatives à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Beaucoup ont rappelé le droit des États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de se doter de la

<sup>1</sup> Arjun Makhijani, *Carbon-Free and Nuclear-Free: A Roadmap for U.S. Energy Policy* (un projet conjoint du Nuclear Policy Research Institute et de l'Institute for Energy and Environmental Research) (IEER Press and RDR Books, 2007).

technologie nucléaire à des fins pacifiques, en vertu des dispositions du Traité. En particulier, on a insisté sur le fait que tous les États parties au Traité avaient le droit d'exploiter l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et civiles, en coopération avec les États qui étaient en mesure d'apporter leur aide dans ce domaine et qui étaient déjà dotés de capacités nucléaires, y compris de capacités d'enrichissement. Les membres du Conseil ont aussi souligné combien il importait de concilier le droit à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques prévu à l'article IV du Traité et la nécessité de renforcer le régime de non-prolifération.

8. Beaucoup se sont exprimés sur la nécessité de sécuriser le cycle du combustible nucléaire afin de prévenir tout détournement de matières nucléaires et de permettre aux États parties au Traité de faire une utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. De nombreux membres ont dit qu'il faudrait mettre au point des mécanismes propres à garantir un approvisionnement fiable en combustible afin d'assurer la viabilité à long terme de la production d'énergie nucléaire. Tout en se félicitant des diverses propositions relatives au cycle du combustible nucléaire et en reconnaissant leur contribution aux efforts de non-prolifération, de nombreux membres ont insisté sur le fait que cette discussion devrait se poursuivre dans un cadre multilatéral crédible.

9. Des membres ont souligné que le système devrait être non discriminatoire, et certains ont particulièrement mis en garde contre le risque de créer un nouveau fossé entre riches et pauvres. Un membre a également insisté sur la nécessité d'asseoir la légitimité d'un futur mécanisme de sécurisation du cycle du combustible nucléaire. Certains membres ont évoqué les aspects économiques de la question, tandis que d'autres ont souligné qu'il fallait tenir compte de ses aspects politiques et de sécurité, en faisant observer que c'était parfois des visées politiques et stratégiques qui conduisaient les pays à mener des programmes d'enrichissement et de retraitement. Il a également été dit qu'un nouveau mécanisme multilatéral réglementant l'accès au cycle du combustible nucléaire devrait reposer sur des assurances multilatérales garantissant que la fourniture de matières fissiles avait pour fins la production d'énergie. Il a été dit que pour faciliter la mise en place d'un tel mécanisme, il pourrait être nécessaire d'élaborer un traité multilatéral interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes, ainsi que des arrangements financiers. Des membres ont fait des commentaires sur les initiatives en cours ainsi que sur les propositions tendant à créer des centres internationaux d'enrichissement de l'uranium soumis aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui assureraient un approvisionnement stable en combustible nucléaire et préviendraient tout risque de détournement à des fins d'armement. Un des membres a exprimé l'idée qu'un traité multilatéral interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes faciliterait l'instauration d'une nouvelle discipline autour du cycle du combustible nucléaire.

10. Il a également été question de la sûreté des matières nucléaires. Des membres ont estimé que la sécurité des installations nucléaires, y compris des installations d'enrichissement, des centres énergétiques et des déchets nucléaires, réclamait une attention plus soutenue, qui devrait prendre la forme d'une coopération multilatérale destinée à faire face à d'éventuelles attaques. Un des membres s'est dit préoccupé des risques d'accidents ou d'attaques terroristes auxquels étaient exposés les chargements, acheminés par voie terrestre ou maritime, de combustible irradié et d'uranium retraité destiné à être réutilisé dans des réacteurs nucléaires dans le

monde entier. Il a été dit que la protection du combustible et de ses itinéraires de transit ne devrait pas dépendre d'une initiative mondiale.

11. Un membre a appelé à appuyer les efforts visant à « dépolitiser » les discussions autour de l'énergie nucléaire. Plusieurs membres se sont dits d'avis qu'il fallait faire participer le public à un débat mondial sur les avantages et inconvénients de l'énergie nucléaire.

12. Des membres ont dit qu'il était important d'examiner les incidences négatives qu'avait la quête de la sécurité énergétique sur l'environnement et la non-prolifération. Des opinions contrastées ont été exprimées sur le rôle qui devrait être celui de l'énergie nucléaire dans l'avenir, certains préconisant d'en poursuivre le développement, en tant qu'énergie verte et propre, tandis que d'autres ont mis en avant les risques de prolifération et les dommages sur l'environnement. Il a été noté cependant que la tenue d'un débat approfondi sur la question de la sécurité énergétique n'entrait pas dans le cadre du mandat du Conseil, qui portait sur le désarmement et la sécurité. Un certain nombre de membres ont rappelé le rôle important joué par l'AIEA sur ces questions.

13. Le Conseil a également examiné des questions connexes relatives à la non-prolifération. Un membre a proposé que soit négocié, dans le cadre de l'AIEA, un autre instrument juridiquement contraignant (un deuxième protocole additionnel) relatif à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques qui prévoirait des dispositions sur l'interprétation de l'article IV au regard des articles I et II, en particulier concernant la non-prolifération. Un autre membre a insisté sur la nécessité de définir les liens entre les problèmes de développement et de non-prolifération de façon à ce que des mécanismes multilatéraux puissent être créés pour s'attaquer simultanément aux problèmes d'énergie et de prolifération.

14. Le Conseil a souligné combien il importait d'instaurer un climat de confiance mutuelle entre les États dans ce domaine. Certains membres ont salué l'idée d'un dialogue régional sur la sécurité, y compris de discussions sur l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques parmi les pays du Moyen-Orient. Un membre a ajouté cependant que tant que les problèmes énergétiques persisteraient, le risque d'une « renaissance de l'énergie nucléaire » ne serait pas confiné au seul Moyen-Orient mais concernerait toutes les régions du monde. En outre, le Conseil a eu un échange de vues sur la question du programme nucléaire iranien et des inquiétudes ont été exprimées au sujet des visées politiques et stratégiques de ce programme. Si les opinions exprimées sur le sujet étaient contrastées, plusieurs membres ont souligné qu'il était au cœur même des préoccupations relatives à la sécurité énergétique et à la prolifération nucléaire.

15. Les membres ont également évoqué la contribution des zones exemptes d'armes nucléaires à la réalisation des objectifs de non-prolifération et à la promotion des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Ils ont aussi discuté de la question de la vérification, en particulier au sujet du non-respect des obligations de garanties. Le Conseil a aussi pris note de l'engagement politique pris par le récent Sommet du G-8, tenu au Japon, de renforcer le régime de non-prolifération.

### **Recommandation**

**16. Le Conseil suggère que le Secrétaire général encourage la tenue d'un dialogue plus large sur l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques,**

y compris sur les diverses propositions tendant à la mise en place, dans un cadre multilatéral, de mécanismes nationaux et multilatéraux pour l'approvisionnement en combustible nucléaire.

## B. Plan Hoover de désarmement nucléaire : multilatéralisme et rôle de l'ONU

17. Sur le deuxième point de son ordre du jour, le Conseil a débattu du Plan Hoover, une proposition de programme pour la sécurité nucléaire lancée en 2007 par d'anciens fonctionnaires de haut rang des États-Unis<sup>2</sup>. Le Conseil a étudié les incidences de cette initiative privée au regard des efforts multilatéraux de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

18. Deux membres du Conseil, Kate Dewes et Michael Clarke, ont présenté des documents de réflexion sur le sujet à la quarante-neuvième session.

19. À cette même session du Conseil, un exposé a été présenté par Thomas Graham Jr., Président du conseil du Cypress Fund for Peace and Security, qui a été l'un des premiers à souscrire aux idées exprimées dans l'article<sup>3</sup>. Il a donné une description détaillée de divers aspects du Plan, notamment sa genèse, sa raison d'être et son avenir. À sa cinquantième session, le Conseil a entendu un exposé de Rolf Ekéus, Président du Conseil d'administration de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm et ancien Président exécutif de la Commission spéciale pour l'Iraq (CSNU) de 1991 à 1997, qui a insisté sur le fait que la vérification serait la clef du succès des propositions du Plan visant l'avènement d'un monde sans armes nucléaires.

20. Le Plan étant à la fois national et transatlantique, plusieurs membres ont insisté sur la nécessité d'étendre la discussion à ses aspects multilatéraux. On a rappelé que le Plan émanait à l'origine d'anciens fonctionnaires du Gouvernement et qu'il ne relevait donc pas de la politique officielle américaine. D'autres questions ont été soulevées à propos de la valeur ajoutée du Plan, un grand nombre des idées qui y figuraient n'étant pas perçues comme nouvelles. Des membres ont aussi signalé que certaines des idées exprimées dans le Plan étaient irréalisables et ont ajouté qu'il faudrait consolider le Plan et le remanier de façon à le rendre plus complet, précis et réalisable.

<sup>2</sup> Le projet repose sur le contenu d'une tribune libre parue dans le *Wall Street Journal* daté du 4 janvier 2007, rédigée par deux anciens secrétaires d'État américains, George Shultz (1982-1989), actuellement membre éminent de la Hoover Institution à Stanford, et Henry Kissinger (1973-1977), actuellement Président de Kissinger Associates, ainsi que par Bill Perry, ancien Secrétaire à la défense (1994-1997) et par Sam Nunn, ancien Sénateur et Président de la Commission des forces armées du Sénat américain. L'article associe une vision d'un monde sans armes nucléaires et les mesures urgentes à prendre pour réduire les risques liés au nucléaire. Voir [www.nuclearsecurityproject.org](http://www.nuclearsecurityproject.org).

<sup>3</sup> Une conférence organisée par George Shultz et Sidney D. Drell s'est tenue à la Hoover Institution afin de réexaminer la vision que les anciens présidents Reagan et Gorbachev avaient présentée à Reykjavik en 1986. En plus de MM. Shultz et Drell, les participants suivants ont approuvé les idées exprimées dans la déclaration : Martin Anderson, Steve Andreasen, Michael Armacost, William Crowe, James Goodby, Thomas Graham Jr., Thomas Henriksen, David Holloway, Max Kampelman, Jack Matlock, John McLaughlin, Don Oberdorfer, Rozanne Ridgway, Henry Rowen, Roald Sagdeev et Abraham Sofaer.

21. Certains ont mis l'accent sur le fait que le Plan n'était pas adapté à d'autres contextes régionaux ou sous-régionaux, en particulier à celui du Moyen-Orient. On a suggéré, pour que le Plan ait une portée de niveau international, d'y ajouter des propositions concernant les problèmes nucléaires propres à d'autres régions, comme le Moyen-Orient et l'Asie du Nord-Est.

22. Tout en reconnaissant que les avis sur le Plan étaient contrastés, de nombreux membres ont estimé qu'il présentait un grand intérêt, en particulier par son à-propos et par le nouvel élan qu'il avait imprimé avant l'élection présidentielle américaine. La personnalité des auteurs du Plan, leur expérience, leur crédit et leur influence politique ont également été mentionnés. Plusieurs membres ont dit combien il importait que les propositions soient concrétisées sous la forme de politiques. Certains ont suggéré à ce propos que l'Organisation des Nations Unies serait un lieu approprié pour débattre des propositions du Plan et en faire la synthèse. D'autres ont fait valoir la nécessité de débattre du Plan dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

23. Certains membres ont proposé une autre approche, dans laquelle le bien-fondé du Plan serait d'abord examiné par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et ferait ensuite l'objet d'un débat élargi aux États qui ne sont pas parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et aux États non dotés d'armes nucléaires. Il a été suggéré que le Conseil consultatif étudie par quels moyens le Secrétaire général pourrait porter le Plan à l'attention des dirigeants mondiaux. Des membres ont aussi suggéré que le Secrétaire général devrait exprimer son soutien à l'égard du Plan. Néanmoins, il a plutôt été proposé que le Conseil recommande au Secrétaire général de tirer profit de l'élan imprimé par le Plan et d'essayer d'encourager la tenue de discussions plus larges à son sujet.

24. Les membres du Conseil ont aussi échangé leurs vues sur d'autres questions se rapportant au désarmement et à la non-prolifération nucléaires. L'un d'entre eux a dit qu'au lieu d'opposer les objectifs de désarmement nucléaire visés à l'article VI du Traité les uns aux autres ou de les faire dépendre les uns des autres selon une démarche purement séquentielle, il serait plus judicieux que la communauté internationale adopte une stratégie dans laquelle ces objectifs se renforceraient mutuellement, afin que le niveau de sécurité régionale et mondiale ne baisse pas.

25. Il a été souligné que les dangers de la prolifération faisaient l'objet d'un consensus de plus en plus large au niveau mondial et que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires était de plus en plus perçu comme la clef de voûte de la sécurité internationale. Il a été suggéré que le Secrétaire général pourrait saluer les efforts continus déployés par les États dotés d'armes nucléaires parties au Traité pour moins dépendre de l'arme nucléaire pour assurer leur sécurité ainsi que pour réduire le stock d'armes nucléaires dans le monde. Un autre membre a toutefois dit qu'il souscrivait à l'avis consultatif formulé en 1996 par la Cour internationale de Justice, qui appelait à négocier de bonne foi un désarmement nucléaire complet. Il a également été suggéré que les États dotés d'armes nucléaires comme ceux qui n'en sont pas équipés proposent et mettent en œuvre des mesures propres à renforcer la confiance, comme l'extension des zones exemptes d'armes nucléaires.

26. On a souligné l'importance du rôle personnel que le Secrétaire général, ainsi que le Représentant spécial pour les affaires de désarmement, avaient à jouer s'agissant de susciter la volonté politique dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. À ce propos, il a été suggéré de créer, pour la

Conférence d'examen de 2010, un « groupe des amis de la présidence » semblable à celui de la Conférence de 1995 des parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, dans le cadre duquel le Représentant spécial pour les affaires de désarmement, le Directeur général de l'AIEA et le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pourraient faciliter le processus de négociation, en particulier au cours de la dernière semaine de la Conférence d'examen.

27. Certains membres ont également mis en avant la nécessité de s'attaquer sérieusement aux problèmes régionaux de désarmement et de maîtrise des armements et ont appelé à l'élaboration de stratégies régionales et sous-régionales plus larges. À cet égard, certains membres ont aussi dit qu'il était important de tenir compte des différences existant entre les régions.

28. Il a été suggéré d'envisager le rôle et la fonction des documents multilatéraux existants, comme les résolutions de l'Assemblée générale et les textes adoptés par consensus à l'issue des processus d'examen du Traité, dans la recherche d'une voie vers le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

#### **Recommandations**

29. **Le Conseil a formulé les recommandations suivantes :**

a) **Le Secrétaire général devrait continuer d'intensifier les efforts qu'il déploie personnellement pour mobiliser la volonté politique dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération nucléaires;**

b) **Le Secrétaire général devrait tirer profit de l'élan imprimé par le programme pour la sécurité nucléaire (« Plan Hoover ») et encourager la tenue de discussions plus larges au sujet des objectifs du Plan, pour lesquelles l'ONU pourrait servir de forum multilatéral.**

### **C. Nouvelles technologies d'armement, y compris dans le domaine spatial**

30. Le Conseil a poursuivi les débats qu'il avait engagés sur ce point de l'ordre du jour à sa quarante-huitième session en 2007.

31. À sa quarante-neuvième session, le Conseil était saisi de documents de réflexion concernant ce point de l'ordre du jour rédigés par deux de ses membres, Elisabet Borsiin Bonnier et H.M.G.S. Palihakkara.

32. L'idée a été émise que pour faire face aux nouveaux risques et problèmes que posent les nouvelles technologies d'armement, il faudrait élaborer et promouvoir des normes et règles internationales appropriées, qui pourraient prendre la forme d'un code de conduite. Il a été dit que si ces technologies ne devaient ni être interdites ni être limitées, il pourrait néanmoins être nécessaire de s'intéresser à leur potentiel offensif dans un cadre juridiquement contraignant. Certains membres ont relevé qu'il existait un lien étroit entre les questions de désarmement et de non-prolifération et le nouvel environnement de sécurité résultant de l'apparition de nouvelles technologies de fabrication d'armes à la fois offensives et défensives.

33. Certains membres du Conseil se sont une nouvelle fois inquiétés de la possibilité que des acteurs non étatiques se dotent de nouvelles technologies à des fins d'armement et des mesures à prendre pour l'éviter.

34. En outre, on s'est inquiété du risque de voir s'élargir le fossé entre les pays développés et les pays en développement s'agissant de ces nouvelles technologies.

35. Le Conseil a estimé qu'une plus grande transparence, une meilleure communication et un niveau de confiance accru entre la population civile, les militaires et la communauté scientifique sur la question des nouvelles technologies aideraient à résoudre les problèmes susmentionnés. Certains membres ont aussi insisté sur la nécessité que le secteur privé participe plus largement aux processus de maîtrise des armements et de non-prolifération s'agissant des nouvelles technologies d'armement, étant donné les perspectives de privatisation des opérations militaires. Par ailleurs, le public manquant visiblement d'informations sur les questions relatives aux nouvelles technologies d'armement, il a été dit qu'il faudrait davantage le sensibiliser et mettre en place un dialogue pour faciliter l'alerte rapide concernant certaines technologies militaires émergentes.

36. D'autres points de vue intéressants ont été exprimés, notamment sur la nécessité d'acquérir une meilleure connaissance des doctrines et stratégies militaires pouvant motiver le recours à ces nouvelles technologies, et d'examiner les retombées possibles de ces nouvelles technologies d'armement sur les dépenses militaires mondiales.

37. Compte tenu de la grande technicité de la question des nouvelles technologies, notamment spatiales, certains membres du Conseil ont estimé qu'il fallait associer des scientifiques à ce type de débat. Une discussion s'est engagée à propos de la recommandation que le Conseil avait adressée au Secrétaire général en 2007 pour l'inviter à créer un groupe de haut niveau sur la gestion de l'espace. Il a été proposé d'en étendre la composition à d'éminents spécialistes des nouvelles technologies d'armement et de leurs incidences futures sur la paix et la sécurité internationales.

38. D'aucuns se sont déclarés favorables à négocier un instrument sur la prévention de la course aux armements dans l'espace. À ce propos, certains ont exprimé leur appui aux efforts multilatéraux de diplomatie préventive que l'Organisation a consacrés aux questions de sécurité spatiale, notamment aux efforts internationaux visant à établir un code de conduite qui comprendrait des mesures de confiance et des pratiques optimales pour la réglementation des engins spatiaux et des activités spatiales.

39. Des membres ont examiné la question de la sécurité spatiale, notamment la menace que font courir les débris spatiaux. Différents points de vue ont été exprimés quant à la façon d'aborder ce problème. Des membres ont souligné qu'il fallait négocier un nouvel instrument exécutoire interdisant la course aux armements dans l'espace. Un autre membre s'est interrogé sur l'utilité d'un traité de limitation des armements dans l'espace, faisant remarquer que les débris spatiaux étaient créés par des armes terrestres et non pas spatiales.

### **Recommandations**

40. Le Conseil a formulé les recommandations ci-après :

a) Le Secrétaire général devrait continuer de sensibiliser l'opinion aux risques et menaces liés à l'apparition de nouvelles technologies d'armement et lancer un dialogue entre les gouvernements et la communauté scientifique sur les nouvelles technologies ayant des applications militaires;

b) Le Secrétaire général devrait envisager de créer un groupe de haut niveau comprenant des sommités scientifiques qui serait chargé d'étudier la question des nouvelles technologies d'armement, notamment leurs aspects spatiaux, et leurs incidences éventuelles sur la paix et la sécurité internationales.

### **III. Entretien avec le Secrétaire général**

41. Le Conseil s'est entretenu avec le Secrétaire général le 20 février 2008. Plusieurs de ses membres ont saisi cette occasion pour échanger des vues sur les questions du désarmement multilatéral et de la non-prolifération.

### **IV. Exposés de membres de la société civile et d'organisations non gouvernementales**

42. Comme de coutume, le Conseil a entendu à ses deux sessions des exposés portant sur les points de son ordre du jour et présentés par des représentants d'organisations non gouvernementales. À la quarante-neuvième session, des exposés sur les questions spatiales et l'énergie nucléaire ont été faits par Mike Moore, chercheur à l'Independent Institute, ancien rédacteur en chef du *Bulletin of Atomic Scientists* et membre de plusieurs équipes nationales chargées des politiques militaires spatiales et des questions nationales de sécurité sous l'égide du Council on Foreign Relations, de l'Eisenhower Institute et de la Fondation Stanley, et par Hal Fieveson, chercheur éminent et cofondateur du Program on Science and Global Security à la Woodrow Wilson School of Public and International Affairs de l'Université de Princeton.

43. À la cinquantième session, Xanthe Hall, qui, à l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, milite à Berlin en faveur du désarmement nucléaire, a fait un exposé comparant l'énergie nucléaire avec la sécurité énergétique durable. De plus, Jürgen Altmann, physicien et chercheur sur la paix à la Technische Universität de Dortmund (Allemagne) et cofondateur de l'Association allemande de recherches pour le désarmement et la sécurité internationale, a parlé des applications militaires potentielles des technologies révolutionnaires.

### **V. Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement**

44. À sa quarante-neuvième session, le Conseil, siégeant en tant que Conseil d'administration, a entendu un exposé complet sur les travaux de l'Institut des

Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) présenté par sa Directrice, Patricia Lewis. Il a salué les travaux de l'UNIDIR et s'est félicité de ses activités. Ses membres sont convenus que l'Institut devait bénéficier d'un financement adéquat de manière à renforcer ses activités et certains ont souligné qu'il fallait en développer les activités de recherche sur la région du Moyen-Orient. D'autres membres ont exprimé leur appui aux efforts de l'Institut pour atteindre un public plus large et plus jeune par des techniques modernes de communication comme les blogs et les ipods.

45. Le Conseil a adopté officiellement le budget-programme de l'UNIDIR pour 2008, contenu dans le document A/62/152. De plus, la Directrice de l'Institut ayant informé le Conseil qu'elle avait décidé de démissionner en août 2008, le Président a expliqué brièvement la procédure à suivre pour la sélection d'un nouveau directeur conformément au Statut de l'Institut.

46. À sa cinquantième session, le Conseil a entendu un exposé oral de la Directrice sur les activités de l'Institut depuis sa dernière réunion. Le sous-comité pour l'UNIDIR, composé de six membres du Conseil s'est réuni les 7 et 8 juillet, avant l'ouverture de la session prévue, afin d'analyser le programme de l'Institut.

47. Le Conseil a rendu un vibrant hommage aux 10 années de services dévoués et compétents que la Directrice avait rendus à l'Institut et lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions.

48. Les membres du Conseil ont salué les travaux de l'UNIDIR. Plusieurs se sont félicités de ses efforts pour élargir son rayon d'action dans la région d'Asie, tout en soulignant qu'il restait encore beaucoup à faire. On a également suggéré que l'UNIDIR étende ses activités de sensibilisation au grand public ainsi qu'aux personnes peu au fait des questions de désarmement.

49. Pour la sélection d'un nouveau directeur de l'UNIDIR, le Président ayant fait le point des travaux menés du Comité de sélection réuni les 7 et 8 juillet, le Conseil en a entériné les conclusions et est convenu d'adresser au Secrétaire général ses recommandations en la matière.

50. Après avoir examiné le projet de rapport de la Directrice sur les activités de l'Institut entre août 2007 et juillet 2008, et son programme de travail et son budget proposés pour 2008-2009, le Conseil en a approuvé la soumission à l'Assemblée générale. Il s'est aussi félicité de ce que celle-ci ait approuvé, en décembre 2007, les subventions prévues pour l'exercice biennal 2008-2009.

## **VI. Travaux futurs**

51. Le Conseil a échangé des vues concernant les thèmes qui pourraient être examinés à ses sessions de 2009, notamment des questions comme les mesures de confiance dans le domaine des armes tant nucléaires que classiques, l'avenir de la Conférence du désarmement et les préparatifs de la Conférence des parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010.

52. Parmi ces thèmes figuraient les questions suivantes : a) rôle des mesures de confiance, notamment au niveau régional, dans les domaines nucléaire et non nucléaire; b) moyens d'assurer le succès de la Conférence des parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010;

- c) problèmes liés à certaines nouvelles technologies militaires spécifiques; et
- d) prolifération des armes classiques et acteurs non étatiques.

## **VII. Conclusions**

53. En décidant de changer ses méthodes de travail et de se pencher sur les mêmes points de l'ordre du jour à ses deux sessions de 2008, le Conseil a pu examiner de manière plus approfondie et plus dynamique les trois thèmes retenus et présenter un rapport plus cohérent et des recommandations mûrement réfléchies.

54. La question de l'énergie nucléaire a dominé les débats sur la sécurité énergétique et l'environnement, certains membres exprimant des opinions divergentes. On a manifesté un très grand intérêt pour le projet de sécurité nucléaire (Plan Hoover) et les incidences qu'il pourrait avoir sur le désarmement nucléaire multilatéral et la non-prolifération. Bien que le Conseil ait reconnu que ce plan avait été conçu par d'anciens fonctionnaires du Gouvernement des États-Unis, nombre de ses membres ont insisté sur son importance, notamment son actualité et sa dynamique, et appelé à des discussions multilatérales plus larges sur ses objectifs. Le Conseil a pu consacrer un temps considérable à l'examen du problème des armes nouvelles, notamment spatiales. Néanmoins, vu la nature très complexe et technique de la question, nombre de membres du Conseil ont souligné qu'il fallait associer plus largement les pouvoirs publics, les universitaires, les scientifiques et les industriels à l'examen des incidences de ces technologies sur la paix et la sécurité internationales.

---

## Annexe

### **Membres du Conseil consultatif pour les questions de désarmement**

Adam Daniel Rotfeld (Président)<sup>a, c</sup>  
Président du Comité consultatif international  
Institut polonais des affaires internationales  
Varsovie

Nobuyasu Abe<sup>a, c</sup>  
Ambassadeur du Japon en Suisse  
Berne

Anatoly I. Antonov<sup>a</sup>  
Directeur du Département de la sécurité et du désarmement  
Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie  
Moscou

Dewi Fortuna Anwar<sup>a</sup>  
Directeur des programmes de recherche au Centre Habibie  
Jakarta

Elisabet Borsiin Bonnier<sup>a, c</sup>  
Ambassadrice de Suède en Israël  
Tel Aviv, Israël

Philippe Carré<sup>a</sup>  
Directeur des affaires stratégiques, de la sécurité et du désarmement  
Ministère des affaires étrangères  
Paris

Jinye Cheng<sup>a</sup>  
Directeur général du Département de la maîtrise des armements  
Ministère des affaires étrangères  
Beijing

Michael Clarke<sup>b, c</sup>  
Directeur  
Royal United Service Institute for Defence and Security Studies  
Londres

Kate Dewes<sup>a</sup>  
Coordonnatrice  
The Disarmament and Security Centre of the  
New Zealand Peace Foundation  
Christchurch

---

<sup>a</sup> A participé aux quarante-neuvième et cinquantième sessions du Conseil.

<sup>b</sup> A participé à la quarante-neuvième session du Conseil.

<sup>c</sup> A fait partie du Comité de sélection (7 et 8 juillet 2008).

Carolina Hernandez<sup>a</sup>  
Présidente fondatrice et Présidente du Conseil d'administration  
de l'Institut d'études stratégiques et de développement  
Manille

Monica Herz<sup>a</sup>  
Directrice de l'Institut des relations internationales  
De l'Université pontificale de Rio de Janeiro  
Rio de Janeiro, Brésil

Jeremy Issacharoff<sup>a</sup>  
Ambassadeur  
Ambassade d'Israël aux États-Unis d'Amérique  
Washington

Mahmoud Karem<sup>a, c</sup>  
Ambassadeur d'Égypte en Belgique et au Luxembourg  
Représentant permanent auprès de l'Union européenne  
Bruxelles

Ho-Jin Lee<sup>a</sup>  
Ambassadeur de la République de Corée en Finlande  
Helsinki

H.M.G.S. Palihakkara<sup>a</sup>  
Ministre des affaires étrangères du Sri Lanka (en retraite)  
Pitakotte, Sri Lanka

Olga Pellicer<sup>a, c</sup>  
Département des études internationales  
Institut technologique autonome du Mexique  
Mexico

Stephen G. Rademaker<sup>a</sup>  
Conseiller principal de Barbour Griffith & Rogers International  
Washington

Cheikh Sylla  
Ambassadeur du Sénégal en Allemagne  
Berlin

Carlos Trezza<sup>a</sup>  
Ambassadeur  
Envoyé spécial du Ministre des affaires étrangères  
pour le désarmement, le contrôle des armements et la non-prolifération  
Direction générale des affaires politiques multilatérales  
et des droits de l'homme  
Rome

Patricia Lewis<sup>a</sup> (membre de droit)  
Directrice de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement  
Genève